

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Construction du thermoréseau : quinze « arbres à oiseaux » déterrés pour être préservés le temps du chantier



Les quinze amélanchiers du giratoire avenue Alfred-Cortot / route de Divonne ont été déterrés hier pour être transférés en pépinière. Ils y resteront jusqu'à cet hiver avant d'être replantés au même endroit. L'amélanchier – ou « arbres à oiseaux » – se couvre de fleurs blanches étoilées au printemps. En été, il produit de petites baies noires ou rouges, très appréciées des mésanges et des moineaux, et se pare de couleurs flamboyantes dès l'automne. Michel Perret / 17 juin 2024

Nyon, le 18 juin 2024

ThermorésÔ Nyon SA et les Services industriels de Nyon poursuivent leurs travaux de construction du réseau de chauffage à distance à l'avenue Alfred-Cortot. Le 1^{er} juillet, le chantier atteindra le giratoire avec la route de Divonne et la rue de la Morâche. Quinze amélanchiers – ou « arbres à oiseaux » – ont été déterrés et déplacés hier en pépinière pour leur préservation. Ils seront replantés cet hiver, au même endroit.

Ces travaux dureront quatre mois et seront coordonnés avec plusieurs services ainsi qu'avec la Police Nyon Région (PNR) et les Transports publics de la région nyonnaise (TPN). La Ville profitera de cette intervention pour installer également un nouveau collecteur d'eaux pluviales entre l'avenue Alfred-Cortot et la route de Divonne. Ces travaux entraîneront les modifications de circulation suivantes :

- **du 1^{er} au 31 juillet**, la route de Divonne sera en impasse, soit fermée à tous les véhicules à la hauteur du n° 2, en direction de l'avenue Alfred-Cortot et de la rue de la Morâche. En revanche, la circulation en sens inverse sera maintenue, soit la descente depuis l'avenue Alfred-Cortot vers la route de Divonne, ainsi que la montée depuis la rue de la Morâche vers la route de Divonne. Le trafic sera rétabli dans les deux sens à partir du 1^{er} août ;
- **du 19 août au 30 octobre**, le giratoire reliant l'avenue Alfred-Cortot à la route de Divonne et à la rue de la Morâche sera transformé temporairement en carrefour à perte de priorité. La circulation sera maintenue dans les deux sens. Le mode giratoire sera ensuite rétabli.

Les accès riverains et piétons seront garantis en tout temps.

La construction d'un thermoréseau est l'un des projets emblématiques de cette législature. Elle s'inscrit dans le Plan climat [Nyon s'engage](#) de la Municipalité qui vise, entre autres objectifs, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, en lien avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. A terme, le réseau de chauffage urbain desservira quelque 130 immeubles contribuant ainsi à une réduction significative des émissions de CO₂, estimée à 7'000 tonnes d'équivalent par an, soit environ 10% de la consommation du parc immobilier de la ville.

Davantage d'informations sur [ThermorésÔ Nyon SA](#)

Contact presse

M. Pierre Wahlen, Municipal chargé des Services industriels de Nyon (SI Nyon) et du Service de l'environnement, et Président du Conseil d'administration de ThermorésÔ Nyon SA,
079 403 93 11